

ACTUPOLICE

LE MAG

UNITÉ SGP
POLICE
FSMI-FO
MAJORITAIRE

#43

Juil-Août-Sept 2022



P.22 EMEUTES EN CORSE



P.30

L'INVESTIGATION A LA PP



P.16

REPORTAGE DDSP 84



P.7

LE SCANNER EN VIDEO
L'INSOLITE EN VIDEO



P.14

ISSPAT
LA BOUCLE EST BOUCLÉE



P.26

VIOLENCES EN GUADELOUPE
ET EN CORSE



P.28

ARSENE DJOMO NANKAP
BODYBUILDER ENTREPRENEUR

SOMMAIRE

- 4 LE MOT DU SG ADJOINT**
Protocole 2022... et ensuite !?
- 6 SCANNER & SCANNER EN VIDÉO**
Insolites Police
- 8 TECHNOLOGIE**
La nouvelle application smartphones
- 10 LA COLONNE**
Écho des Régions
- 12 ZOOM SUR**
Vivre son handicap dans la Police Nationale
- 13 INFORMATION**
Une nouvelle signalisation sur les plages
- 14 ACTION PATS**
ISSPAT La boucle est bouclée
- 16 REPORTAGE**
La DDSP du Vaucluse
- 22 ACTION SYNDICALE**
Emeutes en Corse
- 25 INFORMATION**
Les hausses successives du SMIC...
- 26 ACTION SYNDICALE**
Violences en Guadeloupe et en Corse
- 28 LE SPORTIF**
Arsène DJOMO NANKAP Bodybuilder Entrepreneur
- 30 ACTION SYNDICALE**
L'investigation à la Préfecture de Police
- 33 VOS DROITS**
Vol entre époux
- 34 LE COIN LECTURE**
A la source de François Vignolle & Victor Darmon





Au moment où j'écris ces quelques lignes, après 48 heures de garde à vue (GAV), nos 3 collègues sortent « libres », après avoir tiré, victimes d'une tentative d'homicide.

Les tirs étaient mortels pour la passagère et avaient blessé le conducteur.

Une fois de plus, cette affaire prenait un ton politique, médiatique, opposant les « pros » et les « anti-flics ».

Les uns condamnant sans savoir, scandant « **la Police Tue** » ; les autres soutenant heureusement par principe, une institution faite de femmes et d'hommes qui donnent tant au quotidien pour notre République.

« **La Police Tue** »

Trois mots édictés comme une affirmation absolue, sans nuance, réduisant ainsi l'action de milliers d'agents à cela, nous sont jetés au visage, tel un crachat.

« **La Police Tue** »

Trois mots sortis de la bouche de plusieurs « responsables » politiques font en réalité plus de mal qu'on ne pourrait le croire.

En effet, cette phrase courte résumant une idée courte, simpliste et restrictive est en fait **une manipulation, une escroquerie, une hérésie** ayant pour but de radicaliser, fracturer, opposer les blocs extrêmes qui finissent par se nourrir l'un de l'autre.

En répétant 100 fois cette phrase, « **La Police Tue** », et en ajoutant cela à un contexte de refus d'obtempérer (plus de 26000/an), la manipulation prend forme.

« Pour un refus d'obtempérer, c'est la peine de mort, les policiers tirent et tuent » ; Il est primordial de déconstruire cette manœuvre et de répéter avec force, partout, à chaque occasion, que **la police PROTÈGE !**

Que dans ces cas de refus d'obtempérer (plus de 26000/an), cette infraction n'est que le début de l'histoire ;

Que l'usage des armes fait suite à des violences volontaires avec arme par destination (le véhicule) ou des tentatives d'homicide ;

Et c'est dans ce cadre là et uniquement dans ce cadre là que les policiers font usage de leur arme car leur intégrité physique ou celle d'autrui est menacée car ils sont dans l'absolue nécessité de le faire.

Et fussent-elles dramatiques malheureusement !

Les conséquences de ces tirs ne conditionnent pas la légitimité de l'emploi de la force ; le Code pénal et le code de sécurité Intérieure, articles 122-5 et 435, voilà ce qui cadre l'action des policiers.

Ces mêmes policiers qui, en une fraction de seconde doivent prendre une décision, réagir et qui, pour se protéger ou protéger autrui vont peut-être tuer quelqu'un ; ce n'est pas le but, c'est la conséquence.

La conséquence d'une action qui tient de la protection, de la défense, de la sauvegarde de son intégrité physique et humaine face à une agression.

Non, n'en déplaise à certains « beaux parleurs », les policiers ne se lèvent pas le matin en se disant « je vais tuer ou blesser quelqu'un ».

Dès lors que cette action est légitime, que les conditions de la légitime défense sont reconnues, alors ces conséquences, aussi dramatiques soient elles, ne peuvent pas peser sur les épaules des policiers.

Pour autant, lors des polémiques, des joutes verbales, du brouhaha, aussi légitime que l'action puisse être, l'action de tir reste un événement traumatisant pour le « flic ».

« **La Police Tue** » ; ceux qui prononcent ces mots tentent d'enlever toute humanité à ces femmes et à ces hommes qui œuvrent quotidiennement pour servir, protéger, en tous temps et en tous lieux.

Ne nous laissons pas voler cette humanité...

La police n'est pas parfaite car elle est humaine, profondément humaine et républicaine.

À ceux qui veulent salir cela, vous ne méritez pas l'engagement de tous ces flics...

Le Secrétaire Général
Grégory JORON

PROTOCOLE 2022... ET ENSUITE !?



Jérôme MOISANT
Secrétaire Général Adjoint



L'encre du protocole du 2 mars dernier est à peine sèche que nous sommes déjà, dans le coup d'après.

Bien évidemment, nous travaillons à préciser certaines de ses dispositions, à en perfectionner d'autres, voire à en modifier. **Personne ne doit voir sa situation dégradée, ni ses perspectives de carrière altérées par ce protocole.**

La précipitation qui a entouré la fin des travaux peut expliquer certaines imprécisions ou anomalies. La sérénité retrouvée, nous avons le devoir d'assurer à chacun, pour chaque situation, l'issue la plus favorable qu'il puisse imaginer. Avant et pendant la mise en place des dispositions de ce protocole, tous les sujets doivent donc être traités (reclassements, promotions, mobilités, blocages, examens...)

Mais dans le même temps, le protocole du 2 mars 2022 n'a pas tout permis. Certaines de ses dispositions manquent d'ambitions. D'autres, attendues, nécessaires à la juste reconnaissance des uns ou des autres, n'y figurent pas.

Nous devons d'ores et déjà acter nos ambitions pour chacun.

➡ **Policiers Adjoints**, la revalorisation de leur indemnité d'exercice n'est pas suffisante. Seule indemnité concourant à écarter leur revenu du SMIC, nous devons garder l'objectif de la doubler. Actée au protocole, la reconnaissance de leurs actes de bravoure et dévouement, à l'instar de leurs collègues policiers actifs, doit aboutir très vite.

➡ **Personnels de Police Technique et Scientifique**, nous devons garantir l'exhaussement de tous les ASPTS, aboutir sur votre statut dérogatoire, mettre en place une formation initiale, préciser votre doctrine de travail...

➡ **Personnels Administratifs et Techniques**, nous devons rétablir les gouvernances Police pour reprendre la main sur vos carrières, travailler à votre mobilité dérogatoire, veiller à votre temps et vos conditions de travail...

➡ **Gardiens et Gradés**. Notre ambition d'un échelonnement à 40/40/20 persiste. Cela reste des milliers de postes de gradés supplémentaires et la seule garantie de fluidifier les carrières. Les postes de RULP doivent être décuplés. Un premier objectif à 5000 postes correspondant aux postes d'officiers substitués par des agents du CEA est très raisonnable car cela représenterait moins de 5% du corps quand les emplois des officiers représentent 16% du leur... La reconnaissance d'un certain nombre de spécialités métier est aussi à parfaire ou mettre en œuvre.

Tout cela ne saurait évidemment être exhaustif.

En fait, la tâche est ardue mais notre volonté totale. Et au-delà de notre volonté, la confiance, que vous êtes chaque jour plus nombreux à nous accorder, est notre énergie.

Soyez tous convaincus que le protocole va améliorer votre situation, mais aussi qu'il ne s'agit là que d'une étape !



Le scanner



Photos Facebook Gendarmerie du Bas-Rhin

BAS-RHIN

FAUSSE VOITURE DE POLICE DE LA POLIZEI

La gendarmerie du Bas-Rhin a publié sur son compte Facebook des photos d'un véhicule «particulier» intercepté fin mai avec ce commentaire :
VEHICULE DE LA POLIZEI ?

- «Elle a la couleur d'une voiture de la Polizei !
- Elle a la signalétique d'une voiture de la Polizei !
- Elle a les feux spéciaux d'une voiture de la Polizei !
- Elle a même le son d'une voiture de la Polizei !
- Mais, ce n'est pas une voiture de la Polizei !

Toute ressemblance avec une publicité pour une célèbre boisson, SANS ALCOOL, ne serait que pure coïncidence ;)

Intercepté sur la voie publique par les gendarmes de la brigade motorisée de Strasbourg, son conducteur devra répondre prochainement devant le tribunal judiciaire de Strasbourg pour :

- usage public d'insignes, véhicule, sérigraphies présentant une ressemblance avec ceux réservés à l'autorité publique de nature à provoquer une méprise dans l'esprit du public ;
- installation irrégulière de feux spéciaux réservés aux véhicules d'intérêt général ;
- installation irrégulière d'avertisseur sonore spécial réservés aux véhicules d'intérêt général ;
- modification du dispositif d'échappement d'un véhicule à moteur.»

AGEN

LE REFUS D'OBTEMPERER NE LUI SUFFIT PAS



Photo d'illustration

Un homme de 28 ans ayant commis plusieurs infractions au code de la route a été pris en charge par les gendarmes. Après 17 minutes de poursuite, et des renforts policiers, il a fini sa course dans un arbre. L'homme déjà bien connu des services de police a alors proposé aux forces de l'ordre 3000€ puis 5000€ pour qu'ils ferment les yeux sur son refus d'obtempérer... Mauvaise idée... Il sera jugé le 4 juillet pour refus d'obtempérer et tentative de corruption... Et a été placé en détention provisoire en attendant son procès. Tout ça... Pour la non apposition de son macaron d'assurance sur son pare-brise...

ALSACE

DU MIEL ET DES POLICIERS...



Capture d'écran

Au commissariat de Sélestat en Alsace, sur les toits, 5 policiers (nationaux et municipaux) viennent d'installer 4 ruches avec l'accord de la hiérarchie. Ils partagent la même passion pour les abeilles et veulent montrer à la population que les policiers sont avant tout des humains avec leurs passions. Ainsi est née l'association Miel Cop's 67 (cop's pour policier ET copains) Leur première récolte de miel devrait se faire fin juin. Des portes ouvertes sont également prévues pour partager leur passion avec tous. Ils interviennent également chez des particuliers pour enlever des essaims.



Capture Youtube

BELGIQUE

MOHAMED ARRÊTE-TOI, ON SAIT QUE C'EST TOI !»

Tout est dans le titre...

Ca s'est passé à Charleroi le 7 décembre 2020 et cette vidéo nous a bien fait rire...

Le conducteur a été interpellé après avoir percuté frontalement un autre véhicule. Pas de blessé heureusement...

Pour découvrir la vidéo, scannez ce lien :



ARIZONA

BIENTÔT POUR LA POLICE FRANÇAISE?

Le «Grappler» permet aux policiers américains de mettre fin aux courses poursuites sans prendre de gros risques... À quand ce système chez nous ???

Pour voir cette vidéo, flashez le QR Code



Capture Youtube



ÉTATS-UNIS

COURSE POURSUITE IMPROBABLE...

Course poursuite entre la police Américaine et... Une trottinette...

Pour voir cette vidéo, flashez le QR Code



Capture Youtube

ÉTATS-UNIS

CALMÉ VITE FAIT BIEN FAIT...

Le conducteur d'une voiture faisant des «burn» et des «donuts» en pleine rue se fait calmer vite fait par la police...

Pour voir cette vidéo, flashez le QR Code



Capture site

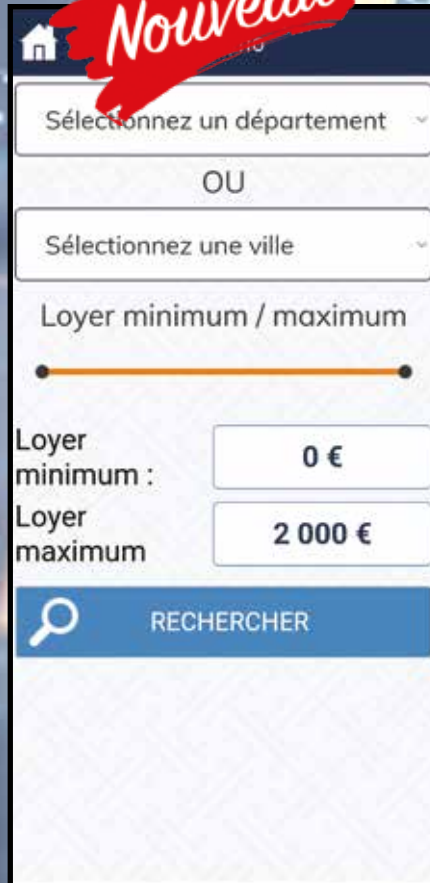


NOUVELLE APPLICATION

Actualités Police et Justice



Annonces Immo Exclusives



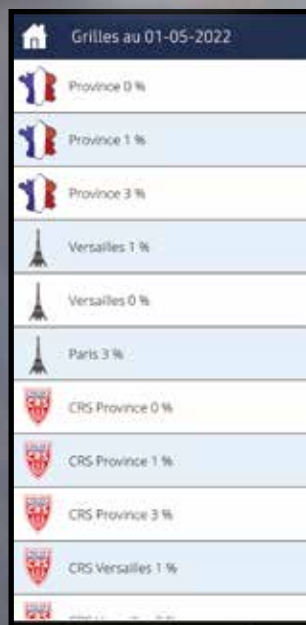
Accès aux offres Privilèges



Mémento des Infractions



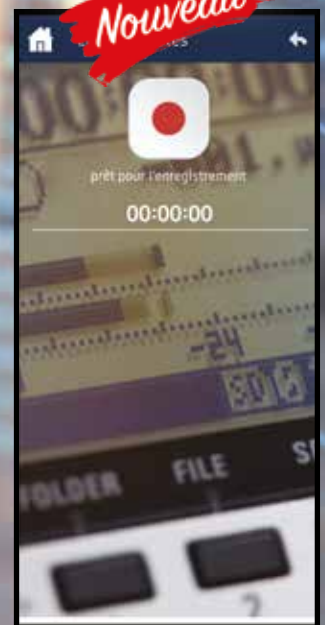
Grilles Indiciaires



Adhésion en ligne



Prise de note Texte et Audio



SMARTPHONES

Modules Spéciaux Adhérents

Nouveau

Votre statut
Vous êtes à jour de vos cotisations

Cotisation couple
NON

Votre matricule
000000

Votre grade
Brigadier-Chef

Votre nom et prénom
JEAN-LOUIS BERNARD

Votre code section
PAF-000-000 DCPAF ROISSY CDG

Signaler une erreur sur votre fiche

Votre adresse postale (modifiable)
[Champ vide]

Votre code postal (modifiable)
[Champ vide]

Votre ville postale (modifiable)
[Champ vide]

Réservés aux Adhérents **UNITÉ SGP POLICE**

Accédez à un espace dédié et à votre carte d'adhérent, payez votre cotisation, modifiez vos informations personnelles, téléchargez votre attestation fiscale, et bien plus encore ...



ActuPolice



Disponible sous
Android et **iPhone**
en recherchant **UNITE SGP POLICE**





Didier MARTINEZ
Secrétaire Régional
Occitanie



Délégué du personnel, un véritable sacerdoce.

Ils exercent leur mission du quotidien mais ils sont aussi présents au service auprès de leurs collègues. **Nos délégués départementaux, locaux, œuvrent avec conviction et détermination** pour représenter UNITÉ SGP POLICE au sein de tous les services, toutes les circonscriptions. Tantôt porteurs d'information, tantôt sollicités pour des problèmes de fonctionnement, d'horaires, de rappel ou décalage, de matériel... sans oublier tout l'aspect social que bien des collègues priorisent au travers de leur relais délégué syndical.

Leur portable résonne jour et nuit, les collègues comptent sur ces dévoués délégués locaux pour communiquer avec eux au travers des affichages, réseaux sociaux, réunions fortuites, afin de développer les informations, apporter leur analyse et souvent intervenir auprès des chefs de service, à la Direction, à la Préfecture, auprès de la région ou du Bureau National.

Une noble mission qui nécessite une disponibilité exemplaire, digne de la confiance que leur portent les policiers, légitimement convaincus que leur porte-parole saura exprimer via la presse, les tracts ou les audiences, la juste expression de leurs attentes, avec un constat

objectif et une force de propositions pour améliorer les conditions de travail du CEA, des PA et des PATS.

Car les amis, n'oublions pas que UNITÉ SGP POLICE c'est la valeur de ces corps de base, face à la machine «administration», et très souvent en première ligne lors de conflits de management avec **des officiers et commissaires qu'il convient, à l'évidence, de ne pas «représenter»** si l'on veut préserver toute l'objectivité et l'efficacité qu'attendent nos collègues.

Hommage et coup de chapeau à tous nos représentants pour leur engagement et **merci à vous, collègues** de terrain, d'investigation, d'unités et de services d'action, de gestion, de formation, pour votre intérêt et votre confiance.

À tous ces exécutants de la Police Nationale qui **peuvent compter sur le soutien et l'investissement sans faille d'UNITÉ SGP POLICE FO** pour défendre notre corporation, avec la redoutable efficacité d'un argumentaire intelligent et performant, démonstratif de la maîtrise des sujets qu'exige notre position de syndicat leader de la Police Nationale.

MGP

ACTION SOLIDAIRE



**“ La MGP a aidé mes enfants
à continuer à rêver ”**

La solidarité, notre premier devoir

Découvrez l'histoire
de **Baptiste**





VIVRE SON HANDICAP DANS LA POLICE NATIONALE

Bonjour à toutes et à tous, je m'appelle Tom j'ai 30 ans, je suis Invalide Moteur Cérébral (IMC) depuis ma naissance. J'ai besoin d'une canne pour m'équilibrer et j'ai des difficultés dans les escaliers.

Après plusieurs années passées en BTS Commercial dans différents domaines tels que la Musique, l'Escrime, l'Armurerie etc..., ayant grandi dans une famille de policiers et de gendarmes, recherchant la sécurité de l'emploi sans pouvoir entrer comme policier actif (mon rêve) à cause de mon handicap, c'est en juin 2017 que j'ai décidé de passer le concours d'Agent Spécialisé de la Police Technique et Scientifique (ASPTS) en tant que personne Reconnue en Qualité de Travailleur Handicapé

(RQTH), auquel j'ai échoué. Loin de baisser les bras, ayant entendu parler d'une voie de recrutement sans concours (sur dossier), je décide donc de tenter ma chance, de constituer un dossier et de postuler à différentes fiches de poste proposées aux personnes en situation de handicap. Et Surprise, en Novembre 2017, j'apprends que mon dossier a été retenu et que je suis convoqué devant un jury pour exposer et développer mes motivations dans l'espoir d'intégrer la Police Nationale.

J'ai finalement été admis dans le corps des **Adjointes Administratives Principales de seconde Classe** le 1^{er} décembre 2017, affecté au Service de l'Officier du Ministère Public au Tribunal de Police de Paris dont les locaux se trouvent au 26 rue Serpollet 75020 Paris, rattaché à la DSPAP/DTSP75.

Dès mon intégration, j'ai été présenté à M. PILOT, **Référent handicap pour la DSPAP**, chargé d'aider les personnels en situation de handicap à bien s'intégrer et si nécessaire, les aider à obtenir un aménagement de poste, ce dont j'ai pu bénéficier après étude de mes besoins spécifiques par une ergothérapeute, suivi de la validation médicale par la médecine de prévention.

Je bénéficie donc maintenant, d'un fauteuil ergonomique, d'un support d'avant-bras et d'un support d'écran articulé qui m'appartiennent et ont été **mis à ma disposition par l'administration grâce à un budget spécifique alloué tous les ans**. Cet aménagement me suivra toute ma carrière et pourrait être modifié en fonction de l'évolution de mes besoins.

Actuellement, **ma principale difficulté** réside dans la vétusté de notre immeuble de travail et surtout celle de ses ascenseurs, souvent en panne, dont je suis dépendant et ne peux me passer.

Sachez aussi qu'il existe au sein de l'administration parisienne, un **service d'accompagnement quotidien des personnes invalides entre leur domicile et leur lieu de travail**, sur demande de l'agent et après étude de dossier.

Il est à noter que j'ai été bien accueilli par ma hiérarchie et mes collègues et ne me suis jamais senti ostracisé dans le cadre de mon travail et de mes diverses missions, notamment syndicales.

SIGNIFICATION DES SIGNAUX DE BAINADES

	Baignade surveillée sans danger apparent
	Baignade surveillée avec danger limité ou marqué
	Baignade interdite
	Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste secours
	Pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses, zone marine et sous-marine protégées (faune aquatique, récifs...)
	Conditions défavorables de vent pour certains équipements nautiques (ex : gonflables...)
	Zone de pratiques aquatiques et nautiques
	Interdiction temporaire de la baignade, hors zone surveillée
	Obligation ou autorisation
	Interdiction
	Avertissement



Patrice MARTIN
Réfèrent MNS

UNE NOUVELLE SIGNALISATION SUR LES PLAGES LES MNS DES CRS VOUS INFORMENT

Si les MNS des CRS veilleront sur vos baignades estivales comme ils le font depuis 1958, la signalisation va revêtir un nouvel aspect. Et oui, le bord de mer n'aura plus tout à fait le même aspect cet été suite à la mise en application du Décret paru au journal officiel le 31 janvier dernier.

S'il ne s'agit pas d'une grande évolution, il convenait surtout d'uniformiser la signalisation internationale, de répondre aux normes européennes AFNOR et d'éviter une incompréhension des touristes étrangers.

Alors, exit les flammes (triangulaires), elles laissent leur place à des drapeaux (rectangulaires).

Le vert devient pomme, le jaune remplace l'orange, le rouge ne change pas, et le violet s'officialise en pollution de l'eau.

Un drapeau à damiers fait son apparition afin de signaler des zones de pratique d'activités aquatiques, non interdites à la baignade, mais potentiellement risquées.

Les petits fanions bleus, utilisés le plus souvent sur les plages d'Aquitaine, qui délimitent une zone de baignade, laisseront leur place à de **nouveaux drapeaux bicolores jaune et rouge**.

Ils seront généralisés sur l'ensemble des plages de notre littoral.

Il en est de même pour les personnels.

Les sauveteurs civils ont amorcé le changement depuis quelques saisons et **sont vêtus d'un tee-shirt jaune fluo avec un short rouge**.

Par dérogation, **seuls les MNS des CRS**, afin de marquer leur double casquette Policier/Sauveteur **garderont leur traditionnel tee-shirt blanc et short bleu**.

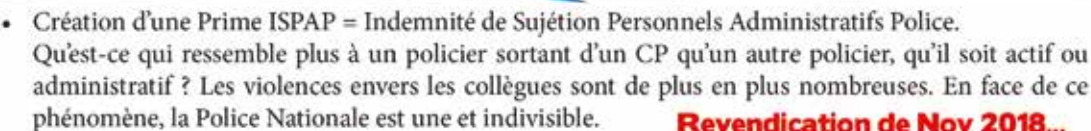
Au-delà de toutes ces évolutions destinées à renforcer la sécurité des baigneurs, c'est surtout la prise de conscience de chacun qui doit être engagée. **436 noyades** ont eu lieu en mer l'an dernier dans la bande littorale des 300 mètres.

Alors, c'est pour cela que, cette année encore, **les MNS des CRS seront là pour veiller sur vous** mais vous rappellent néanmoins **quelques règles simples de sécurité** :

- ☒ Privilégiez votre baignade aux heures d'ouvertures des postes de secours
- ☒ Prenez les informations disponibles sur les panneaux
- ☒ Respectez les consignes des MNS et de la signalisation
- ☒ Pratiquez la surveillance de vos proches
- ☒ Ne présumez pas trop de vos forces (la fameuse bouée jaune qu'on veut aller voir...)
- ☒ Prévenez vos proches de votre baignade ou de votre activité nautique (Planche à voile, voile, kite surf, exploration sous-marine...)

En appliquant ces quelques règles, votre été sera beau et vous permettra surtout d'éviter des drames auxquels personne ne s'attend.

Bon été à tous



Qu'est-ce que l'ISSPAT ?

L'ISS est attribuée pour compenser les contraintes subies et les risques encourus dans l'exercice des fonctions.

Pourquoi l'ISSPAT ?

Il fallait que notre revendication prenne forme et se concrétise de manière pérenne. Nous étions les seuls à l'avoir exposé dès 2018 dans notre cahier revendicatif.

Le Beauvau de la Sécurité, initié par UNITÉ SGP POLICE FO, se présentait comme la meilleure des tribunes pour cela.

Aujourd'hui, c'est chose faite mais nous tenons à vous en rappeler l'historique afin d'éviter tout plagiat ou toute récupération car comme vous le savez, quand une bonne revendication aboutie, alors, comme par enchantement, tout le monde se réclame de la paternité.

ISSPAT - L'HISTORIQUE

13 JUIN 2016 : Attentat de Magnanville = meurtre d'un couple de policiers dont une PATS

Aucune demande syndicale (SNIPAT, SNAPATSI, UATS/UNSA) concernant la création d'une ISS

OCTOBRE 2018 : Le SNIPAT quitte la FSMI. UNITÉ SGP POLICE-FO ouvre un secteur PATS.

Dès le mois suivant, le cahier revendicatif 2018 UNITÉ SGP POLICE PATS évoque une revendication prioritaire pour la reconnaissance des PATS :

Création d'une Prime ISPAP = Indemnité de Sujétion Personnels Administratifs Police.

03 OCTOBRE 2019 : Attentat au sein de la Préfecture de Police = 1 personnel administratif parmi les 4 victimes.

05 OCTOBRE 2020 : 2 ans après UNITÉ SGP POLICE PATS, dans un courrier au MI, le SNIPAT évoque pour la première fois une ISS pour les PATS.

08 DECEMBRE 2020 : Le président annonce la tenue du Beauvau de la Sécurité, demandé avec insistance par UNITÉ SGP POLICE-FO. ALLIANCE et UNSA annoncent refuser d'y participer.

01 FEVRIER 2021 : Début du Beauvau. Jusqu'à sa clôture, le SG d'UNITÉ SGP POLICE-FO ne manque aucune occasion de parler des PATS et d'évoquer notre revendication principale, l'ISPAP.

07 AVRIL 2021 : Le SG d'ALLIANCE, lors du congrès de fusion ALLIANCE-SNAPATSI, revendique auprès du ministre la création d'une ISS pour les PATS.

26 AVRIL 2021 : Stéphanie, personnel administratif, est assassinée par un terroriste devant le commissariat de Rambouillet. UNITÉ SGP POLICE-FO et la FSMI-FO lance un grand rassemblement devant tous les commissariats à 17h30 pour rendre hommage à notre collègue. Des milliers de policiers de tous corps répondent à cet appel.

04 MAI 2021 : Audience UNITÉ SGP POLICE PATS avec Monsieur DROUET, coordinateur du Beauvau auprès du MI avec l'ISS en 1^{ère} revendication.

27 MAI 2021 : ALLIANCE, SNIPAT et UATS/UNSA saisissent par courrier commun le MI pour demander enfin la création d'une ISS pour les PATS.

02 JUIN 2021 : Devant le congrès extraordinaire USGP-FO de Poitiers, Greg JORON interpelle à nouveau Le Ministre sur les PATS et celui-ci entame son discours en annonçant sa volonté de donner des signes forts d'amélioration de leur situation.

30 SEPTEMBRE 2021 : Dans un courrier au SG de la FSMI-FO, Yves LEFEBVRE, Gérald DARMANIN annonce que la création de l'ISS pour les PATS est mise à l'étude dans le cadre de la future loi d'orientation et de programmation annoncée par le Président.

11 JANVIER 2022 : Le MI adresse un courrier à Grégory JORON confirmant l'instauration, à compter du 1^{er} Janvier 2023 pour les Personnels Administratifs et Techniques. Il confirme ainsi la reconnaissance de ces agents comme appartenant à la communauté « Police Nationale »

02 MARS 2022 : Signature du protocole LOPMI dans lequel la création de l'ISSPAT est actée et confirme, ainsi, la reconnaissance de ces agents comme appartenant à la communauté « Police Nationale »





Avignon était le théâtre d'un événement tragique le 5 mai 2021. Lors d'un contrôle d'identité sur fond de trafic de stupéfiants, **notre collègue Éric MASSON était tué par balle** en plein centre-ville de la cité des papes. Suite à ce drame, la DDSP du Vaucluse a eu l'attention du Ministère de l'Intérieur avec pas moins de trois visites du ministre, une le jour du meurtre d'Éric, une le 16 août suite à des violences liées au trafic de drogue sur Cavaillon, et une autre le 21 octobre sur Avignon le matin et sur Carpentras l'après-midi pour évoquer les moyens pour lutter contre la délinquance et la lutte contre les violences intrafamiliales.

Près d'un an après cet événement qui nous a tous mis en émoi, le service communication d'UNITÉ SGP POLICE s'est rendu sur ce département afin de faire un point concernant les besoins des quatre commissariats qui composent ce département.

La DDSP du Vaucluse compte un peu plus de 660 effectifs, pour quatre circonscriptions :

- ➡ La **CISP Vaucluse/Gard** regroupant **Avignon** (84) **Villeneuve-lès-Avignon** (30) et **les Angles** (30) soit 110 000 habitants environ,
- ➡ **Carpentras/Montoux** (84) avec 48000 habitants environ,
- ➡ **Cavaillon** (84) avec 29000 habitants environ,
- ➡ **Orange** (84) avec 29000 habitants environ.

La délinquance sur le Vaucluse est essentiellement axée autour des stupés. Chaque circonscription compte des cités sensibles. Ce sont des réseaux bien structurés avec des connexions avec le milieu Marseillais. On retrouve donc beaucoup de points de deals qui génèrent un gros « chiffre d'affaires » avec des délinquants bien armés.

Les violences conjugales font parties des interventions régulières que les collègues traitent au quotidien.

En compagnie de Claude Simonetti, Délégué Départemental 84 et de son adjoint, Yannick Vittoriotti, le service communication UNITÉ SGP POLICE est donc allé visiter les commissariats de ces 4 circonscriptions. Nous avons commencé par Avignon où le Directeur Départemental Adjoint, Monsieur Vincent Dariet nous a reçus.

Monsieur Dariet a évoqué un **gros problème d'effectif en investigation** et ce, sur toutes les circonscriptions du Vaucluse :

Sur Avignon qui possède une SD, il n'y a pas de BSU de premier niveau.

- Le manque d'effectif se fait surtout ressentir au niveau des enquêteurs. Vu l'activité importante dans le trafic de drogue, un deuxième groupe stup. ne serait pas du luxe.
- Le SDN mériterait un OPJ de plus pour fonctionner correctement.
- À Carpentras, la BSU nécessiterait d'être renforcée.
- À Orange, on tire la sirène d'alarme avec un effectif investigation à -3 et au moment de notre passage, fin mars, 5 OPJ en Burn out.
- À Cavaillon, l'effectif judiciaire n'a pas été réhaussé malgré l'ajout d'une brigade de 10 collègues en GSP nuit, générant plus d'affaires à traiter.

Pour lui, **nous traversons une vraie crise du judiciaire avec un LRPPN très lent**, comptant de nombreuses déconnexions, et de nombreux bugs qui engendrent de grandes pertes de temps.

À cela s'ajoutent des logiciels comme le GESTT, Chorus DT, SIAAJ... qui semblent ne pas aller dans le bon sens.



Par exemple, pour lui, le Gestt (Avignon fait partie des sites pilotes pour la mise en place de ce logiciel), n'est pas prêt. Au moment de ce reportage, son déploiement était prévu au 1^{er} avril, soit, une petite semaine après notre visite. Il a été repoussé pour l'ensemble des directions d'emploi, pour la préfecture de Police et la DGSI au mois de juillet 2022 et en 2023 pour la DCCRS.

Avignon, depuis sa mise en place au mois d'octobre 2021, fait régulièrement remonter aux services techniques, des problèmes liés à cette application, mais peu d'améliorations sont développées... Pourtant, à l'époque de sa mise en place, ce dernier était « soi-disant » abouti, prêt à fonctionner, et ne nécessitait que quelques tests.

Ce logiciel, visiblement développé pour le secteur privé et transposé pour le secteur public (la Police Nationale) ne semble pas adapté à ce dernier. Pour preuve, des cycles comme le 12h08 n'étaient même pas renseignés dans sa base.

Les badgeages pour les officiers n'étaient initialement pas prévus.

Des problèmes sur les mises en paiement (astreintes, travail dominical, heures de nuits) qui ne sont pas effectuées, ou erronées.

Niveau affichage, de gros problèmes d'ergonomie dès lors où l'on a plus de 10 effectifs. Avoir une vue d'ensemble devient alors très compliqué.

Ce logiciel génère une perte de temps énorme en contrôle qualité pour rattraper les erreurs et les anomalies qu'il crée.

À chaque mise à jour avec Dialogue 2, des bugs apparaissent, comme des collègues qui disparaissent de la base, des gens mis en repos alors qu'ils travaillent, ou encore des collègues qui prennent un échelon ou un grade et dont la fiche disparaît...

Concernant la MCPN, même si elle est plutôt intuitive, on fait moins bien ressortir l'activité des collègues. Par exemple, lorsqu'on a des équipages concourants sur une intervention, ils ne peuvent pas se mettre au départ dans la MC sur cette même inter.

Même constat pour le SIAAJ : Ce logiciel développé à la base pour accélérer la prise en compte des protections fonctionnelles des collègues, alourdi dans les faits le système... Il faut par exemple un avis hiérarchique systématique, qui n'est pas prévu par le logiciel. Donc, il est à parier que de nombreux collègues vont remplir leur dossier qui va partir directement au SGAMI (puisque les dossiers ne passeront plus par le SGO local pour vérification) sans avis hiérarchique, qui reviendront au service pour le renseigner. Le collègue devra alors refaire une demande papier, qui sera ressaisie par le SGO pour y inclure l'avis hiérarchique précédemment oublié... Une bien belle perte de temps...

Pourquoi ne pas avoir mis une zone obligatoire « avis hiérarchique » directement dans le logiciel ?

Beaucoup de scepticisme dans la manière dont ces logiciels ont été pensés...

Les collègues ont de plus en plus de tâches administratives avec peu de moyens informatiques. Le samedi par exemple, jour où il y a de nombreuses manifestations, les collègues font la queue pour remplir leur dépassement, leur rappel, faute de matériel suffisant... Beaucoup de perte de temps pouvant générer ainsi, de l'HS...

Concernant le matériel, malgré un effectif accru de 12% sur la DDSP 84, le parc automobile ainsi que le parc informatique ont stagné. Certains collègues sont donc restreints à tourner aux abords du commissariat en pédestre au lieu de se rendre sur des secteurs nécessitant plus de présence policière...

Il manque également un véhicule PTS, car il y a 2 niveaux d'astreintes PTS mis en place, pour 1 seul véhicule...

La Brigade d'Intervention dans laquelle été affecté Eric Masson n'est pas mieux lotie... Suite à son décès, Gérald Darmanin a interrogé quant aux besoins de cette brigade. 4 véhicules ont été demandés. Au final, l'administration les a fournis, mais la DDSP en a restitué 3, soit 1 véhicule supplémentaire réellement en dotation...

Niveau bâtiminaire, le DDA estime qu'Avignon n'est pas à plaindre.

ORANGE - Le parent pauvre du Département

Nous nous sommes ensuite rendus au commissariat d'Orange qui compte une soixantaine d'effectifs au total. Nous avons été reçus par le Capitaine Laurent Malerba, faisant office de chef de circonscription temporaire.

Six OPI sur six sont en arrêt de travail (dont 1 en longue maladie) au moment de notre passage.

Du coup, le judiciaire est quasi à l'arrêt. Un manque d'effectif semble être à l'origine de ces arrêts, les collègues étant épuisés par la surcharge de travail et les astreintes à répétition.



À notre niveau syndical, le bureau départemental ne cesse de réclamer des effectifs pour Orange qui est le parent pauvre du département.

Si 4 postes OPI sont ouverts sur le département du Vaucluse, 2 étaient prévus à Avignon, 1 à Orange et 1 à Carpentras. Suite aux interventions d'UNITÉ SGP POLICE 84, 2 seraient finalement à destination d'Orange, 1 d'Avignon et 1 de Carpentras pour affectation en Septembre 2022. Reste à voir s'il y aura des volontaires...

Pour faire face à cette pénurie d'OPI, les consignes sont claires aux effectifs de terrain. Eviter tant que faire se peut de ramener des interpellations, donc pas d'initiative... En cas d'interpellation, ce sont les effectifs Avignonnais qui gèrent dans ce cas les GAV d'Orange en plus de leurs propres GAV...

La délinquance Orangeoise doit être ravie...

Pourtant **Orange compte trois règlements de compte par arme à feu** (dont arme lourde) en 1 an.

Côté tenue, ce n'est pas non plus Byzance...

Pas de BAC, mais un GSP de 4 effectifs (uniquement le jour) sur lequel repose la lutte contre l'économie souterraine. Ce GSP tournant régulièrement à 3 voire à 2 (avec les absents et/ou malades) **ne peut pas intervenir en toute sécurité avec un effectif aussi maigre...**

Guère mieux niveau PS, avec 2x6 titulaires le jour et le même nombre d'effectif la nuit pour des vacations en 12h08. Entre 1 et 3 PA par Brigade. Cela permet d'équiper 1 à 2 PS sur la VP suivant du nombre de présents.

Le ministre de l'intérieur a visité l'an dernier Avignon, Cavaillon et Carpentras, **mais pas Orange...**

Les collègues Orangeois ont très mal vécu cet « oubli » de leur patron...

Pourtant, Orange comptant **3 grosses cités actives niveau trafic de drogue** a été le théâtre de multiples règlements de comptes sur les quartiers de la Fourchevieilles, de la Tourre et de l'Aygues entre 2021 et 2022.

Actuellement, le quartier de Fourchevieilles semble avoir un rendement impressionnant, laissant penser que rien ne pourra plus venir endiguer ce venin qu'est le trafic de stup sur Orange...

Un dossier QRR a été monté pour cette ville par le commandant de l'époque... Où en est-on ???

Niveau besoins, il faudrait pérenniser les brigades de VP, un GSP à 6 effectifs, donc un apport de 2 collègues, un suivi judiciaire pour que les interpellations du jour soient transformées en judiciaire le lendemain. Côté OPJ, ces derniers effectuent des astreintes « semaine » trop régulières (toutes les 3 semaines), qui plus est, non payées... De plus, les départs non remplacés pèsent sur le moral des fonctionnaires. Impossibilité de travailler sur le fond, mais uniquement sur de l'urgence, donc difficile de lutter contre l'économie souterraine de façon efficace... On fait essentiellement du « saute dessus » acheteur/vendeur... Il faudrait donc au moins 3 OPJ de plus, soit un total de 8, comme cela était le cas en 2017.

Niveau équipement, les Orangeois disent ne pas avoir à se plaindre.

Par contre, **niveau formation**, le chef de service déplore qu'on ne propose pas d'habilitation (PIE, Bâton de défense...), uniquement des recyclages...

Les locaux sont corrects.

CAVAILLON - GSP créé au complet

La visite s'est poursuivie sur la ville de Cavaillon où nous avons été accueillis par le Commandant Divisionnaire fonctionnel Marc Roubaud et son adjoint le Commandant Michaël Huver.

Suite aux violences urbaines sur la cité du Dr Ayme, le ministre de l'intérieur s'était rendu sur place, et la création d'une BAC Nuit de 10 effectifs avait été annoncée. Habilitier des collègues

pour intégrer cette BAC était trop long et plus restrictif. La création d'un GSP a alors été décidée. L'administration a demandé de chiffrer les besoins matériels. 3 voitures ont été demandées, ainsi que des boucliers lourds, des casques, des lanceurs de balles, tasers...

Au final, la plupart des demandes n'ont pas été honorées. Le service (DDSP) a « avancé » du matériel, sans qu'il ne soit fourni comme prévu initialement par l'administration...

Avant la mise en place du GSP nuit qui était opérationnel le 18 février dernier, des CRS avaient été déployés pour sécuriser la cité.





Ils étaient présents de 15h à 21h en demi compagnie avec 6 ou 7 véhicules. Ils couvraient donc une grosse partie du territoire. Ils avaient alors mis en gros coup d'arrêt aux diverses activités illégales et particulièrement le trafic de stupéfiants.

Lorsqu'ils ont quitté les lieux, une fois le GSP actif, la présence policière n'était pas aussi prégnante.

Sur la VP, Cavaillon est équipé de 2 groupes GSP jour, 2 groupes GSP nuit équipés de 5 titulaires et 1 PA, soit un maximum de 6 effectifs par groupe, qui couvrent la plage horaire 18h-5h.

Les points de deal se sont donc réorganisés, ce qui a permis au groupe Stup de se réactiver, et de mieux travailler.

La Police Secours peut quant à elle, en général équiper 2 patrouilles par vacation.

Niveau besoins, Cavaillon réclame :

- 2 OPJ car il y a beaucoup plus de dossiers à traiter depuis la création du GSP et pas de renouvellement suite aux divers départs de collègues.
- 1 agent administratif de plus serait le bienvenu avec un agent administratif actuel à 50%, un Gestt qui prend énormément de temps et d'énergie.
- 1 PTS car actuellement, le commissariat dispose d'un seul agent à 80%.
- Niveau tenue, 2 effectifs partent à Orange et ne sont pas remplacés.

Sur Cavaillon, il y a beaucoup de travail niveau stup, et le groupe stup actuel (3 fonctionnaires) mériterait de passer à 4. D'autant qu'ils prennent encore les astreintes, les permanences et ils gardent leurs dossiers (on peut parler de Quart Stup). Ils n'ont donc plus le temps de faire de la grosse investigation. La hiérarchie avait proposé une réorganisation où ce groupe stup n'aurait plus de dossier « tout venant » à traiter, ils auraient gardé leurs permanences et leurs astreintes, mais ils auraient traité intégralement toutes les affaires impliquant des stupéfiants avec objectif réalisable. Proposition rejetée par la direction Cavaillonnaise. Ce sera alors très compliqué de sortir des gros dossiers...

Pourtant, de septembre à décembre 2021 (juste après la venue du Ministre et toute la médiatisation que sa venue a généré), le groupe stup a eu carte blanche pour traiter de belles affaires, et le résultat a été au rendez-vous... +300% sur l'année par rapport à la précédente. 3 grosses affaires avec des saisies de 16kg de produits stupéfiants, identification et interpellation de trafiquants avec démantèlement des ramifications du réseau. Et de nouveau, on leur demande de traiter des petits dossiers... Il ne faut pas s'étonner que les collègues demandent d'autres services et que leur motivation ne soit pas au top...

CARPRENTRAS / MONTEUX - Enjeu reconquête

Nous avons terminé notre visite par Carpentras où l'on compte une petite centaine d'effectifs théoriques. Les absents décomptés (longues maladies, congés avant retraite...), il manque bien une dizaine de collègues d'après le chef de service, la Commissaire de Police Cécile Diot.

Ce manque d'effectif se fait essentiellement ressentir sur la PS avec 1 VL en moyenne de présent, mais parfois, aucun...

L'effectif BAC va passer de 7 à 6, soit 3 groupes de 2. La BAC ne tourne que la nuit.

Le GSP a un effectif de 5 et ne fonctionne que le jour.



À Monteux, 1 poste de police est tenu par 2 collègues à partir de Juillet après le départ à la retraite d'un fonctionnaire.

L'idéal pour que le service tourne de façon optimale serait que l'effectif théorique soit respecté...

Malgré une criminalité bien organisée, **Carpentras ne compte pas de violences urbaines, et très peu de délinquance de voie publique.**

La patronne actuelle tisse des liens avec les différents partenaires sociaux de la ville qui sont particulièrement réceptifs et demandeurs. Il y a nécessité de reconquérir le territoire dans les cités de Carpentras, en particulier à Pous-du-Plan où les choufs contrôlent les véhicules à l'entrée de la cité...

La BSU a été réorganisée pour lutter contre le trafic de drogues. La BAC et le GSP occupent le terrain. Une étroite collaboration avec le parquet est mise en place pour que cette lutte soit efficace.

La patronne veut s'en prendre aux guetteurs qui viennent de toute la France, Carpentras étant très attractif en termes de rémunération pour les choufs (3ème meilleure rémunération en France pour les choufs)

Niveau locaux, ils sont récents, mais la place manque. Des vestiaires saturés, et un manque de place évident dans les bureaux. Le deuxième étage pourrait être aménagé avec la mise en place d'une issue de secours qui aurait été promise par le SGAMI depuis 2019. Cette promesse est reportée d'année en année sans que le projet n'aboutisse...

À cela s'ajoute l'interphone de l'accueil dont la vidéo est HS et parfois le son, malgré les diverses interventions de techniciens.

Concernant le matériel, une voiture manque pour le GAJ.

Concernant l'informatique, c'est le même constat sur tout le département avec un Gestt catastrophique et du matériel informatique quasi obsolète...

LE CONSTAT D'UNITÉ SGP POLICE

Le Vaucluse est un département avec une délinquance particulièrement présente dans le milieu du trafic de stupéfiants.

Les collègues sont motivés et font de leur mieux avec les moyens à leur disposition.

Les problèmes récurrents se portent sur la PPN comme au niveau national, les applications chronophages avec des problèmes de stabilité de connexion informatique et le manque d'effectif, en particulier à Orange où les OPJ sont à bout. D'ailleurs, les collègues Orangeois ne comprennent pas pourquoi, alors que Cavaillon et Orange sont des circonscriptions similaires en termes de nombre d'habitants, et de type de délinquance, elles ne sont pas logées à la même enseigne... Le ministère estimait qu'à Cavaillon, il manquait des effectifs qui ont été poussés à plus de 80, comment se fait-il qu'à Orange, le nombre d'effectif soit minoré de 20 ???

Pourtant Orange a ses règlements de compte sur fond de trafic de stupe, ils ont même essuyé une agression directe contre le commissariat l'été dernier par un jet de cocktail Molotov dans la cour du commissariat... mais Orange semble bien loin des instances décisionnaires... Pourquoi ? Y aurait-il un lien par rapport au bord politique de la Mairie d'Orange ? Les collègues eux ne comprennent pas ce désintérêt total de leur administration et de leur ministère... Et les citoyens Orangeois, qu'en pensent-ils ?

Deux mois après...

Nous sommes repassés à Avignon début juin où nous avons rencontré le DDSP 84. La situation à Orange semble s'être un peu assainie... Les OPJ ont repris leur travail, et le mouvement profilé OPJ prévoit l'arrivée de 3 fonctionnaires pour 1 départ, soit un renfort effectif de 2 (1 OPJ, 1 APJ). Les ordinateurs ont été boostés sur toute la DDSP avec rajout de mémoire RAM, changement de cartes mères... Des véhicules et boucliers ont été fournis à Cavaillon comme cela été prévu. Des problèmes persistent comme partout ailleurs, mais les choses semblent aller dans le bon sens, celui des collègues... Des renforts seront nécessaires à la nuit. Le département 84 suit de très près les dossiers et reste à la disposition des collègues pour tout problème ou toute interrogation.



Stéphane GIANNO
Secrétaire Régional
Corse



ÉMEUTES EN CORSE

Le 2 mars 2022, Yvan COLONNA, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat du Préfet Claude ERIGNAC, était agressé à la prison centrale d'ARLES par un islamiste radical.



Cette agression était reçue en Corse comme un coup de massue, la tension qui régnait sur l'île depuis plusieurs mois trouvait son déclencheur pour rentrer en confrontation avec l'État.

Les 8, 9 et 10 mars 2022, trois manifestations se déroulaient à Ajaccio.

Dès le début, les bureaux départementaux UNITÉ SGP POLICE 2A et 2B demandaient des renforts CRS, CDI et BAC du continent. Alternative Police 2A s'opposait à notre demande en raison des méthodes musclées des BAC sur le continent.

Le 8 mars, pendant 12 heures, nous allions subir des attaques régulières, avec l'emploi d'engins explosifs, incendiaires, des bouteilles de gaz étaient jetées dans un feu devant nos collègues des Unités de Forces Mobiles. Les effectifs de la DDSP 2A subissaient également des harcèlements sur leurs points de défense.

Le 9 mars, la DDSP 2A et les CRS subissaient une attaque importante par des émeutiers entraînés, équipés. Le renfort d'un EGM permettait de tenir la Préfecture et la DDSP. Des attaques simultanées, tournantes étaient

menées sur l'ensemble des points. Nous avions à faire à un climat insurrectionnel, les tactiques menées, les cibles visées étaient de faire tomber l'État. La sauvegarde de la Préfecture et de la DDSP ne permettait pas d'éviter l'incendie du Tribunal Judiciaire d'Ajaccio, la destruction d'une agence bancaire et une tentative de destruction de la stèle ERIGNAC.

L'intervention des trois forces mobiles permettait de ramener le calme.

Le 10 mars, une dernière nuit d'émeutes venait clore temporairement les actions violentes sur Ajaccio.

La République n'était pas tombée grâce à la gestion sur le terrain de l'ensemble des collègues de tous grades.

Après Ajaccio, Bastia allait subir plusieurs journées d'émeutes.

Le 21 mars, Yvan Colonna décédait et, le 27 mars, le cantonnement d'Aspretto était attaqué par une centaine de personnes ; nos collègues CRS en poste dans l'enceinte subissaient des jets de projectiles. Le SGAMI était attaqué et un incendie se déclarait. Après plusieurs minutes, les lieux étaient dégagés, la colonne CDI de la DCSP repoussait également les émeutiers.

Plus de 10 blessés étaient à dénombrer chez nos collègues CRS.

Le 3 avril, dernière grande manifestation régionale. Plusieurs milliers de personnes défilaient pour accuser l'État Français d'assassin. La DDSP et la Préfecture 2A subissaient des attaques organisées et encadrées.

La présence de 7 UFM, de la colonne CDI DCSP, des effectifs de la DDSP 2A, permettait de repousser les émeutiers.

Des tirs d'arme à feu étaient constatés.

La dégradation volontaire d'une conduite de gaz et son embrasement par les émeutiers déclenchaient l'incendie d'un commerce et l'évacuation de plusieurs dizaines d'habitants. Jusque tard dans la nuit, les émeutiers seront traités par les forces engagées.

Ombre au tableau, le refus d'engager les effectifs de la BAC et du GSP de la DDSP 2A au côté de la colonne CDI de la DCSP, ce qui aurait permis un impact plus important et des interpellations.

La « bataille de Bastia » ; dimanche 13 mars 2022, restera à jamais gravée dans nos têtes, **un véritable traumatisme**. Cette journée en enfer a été terrible pour nos collègues. Sur cette seule journée **près de 70 collègues ont été blessés**, c'est **un miracle que nous n'ayons pas eu de mort(s)**, **la volonté de tuer du flic était là**.

Le climat insurrectionnel, identique à Ajaccio, s'était

répandu dans le centre-ville de Bastia. Nous n'avions pas à faire à des jeunes en perte de repère, mais à des groupes entraînés, armés, organisés. La préfecture de la Haute-Corse, les bâtiments publics, les rues du centre-ville de Bastia, les points tenus par nos collègues subissaient des attaques inouïes (des centaines de jets de cocktails molotov, engins explosifs artisanaux en tout genre, tirs de plombs, pierres, boules de pétanque...).



Au fil des heures, nous entendions sur les ondes radio les **demandes d'assistance pour des collègues blessés**.

L'un des moments terrifiants, a été lorsque nous avons appris sur les ondes radio, qu'un des gendarmes mobiles avait disparu. Fort heureusement il était retrouvé quelques minutes plus tard, mais **sérieusement blessé**, ayant été lâchement agressé par plusieurs assaillants...

Les effectifs de la DDSP 2B et les forces mobiles tenaient **au péril de leur vie, avec courage et détermination** afin de garantir le

maintien de la République, de l'ordre public et la sécurité des personnes et des biens.

Malgré leur abnégation, la Poste faisait l'objet d'un attentat à l'explosif, le souffle de l'explosion projetait au sol et blessait plusieurs collègues.

Le Trésor Public était en parti incendié, la banque de France était sauvée par l'intervention des effectifs de la Sûreté Départementale qui évitait le saccage et l'incendie de ce bâtiment public très symbolique. Là encore, **l'issue aurait pu être dramatique pour nos collègues...**

Nos collègues locaux ont découvert et détruit plus de 300 cocktails molotov à proximité de la préfecture. Sur cette seule journée insurrectionnelle les forces de l'ordre ont utilisé plus de 4000 grenades lacrymogènes, et ont subi des milliers de jets de projectiles en tout genre (incendiaires et autres...), c'est dire l'intensité de ces émeutes.

Sur les premières manifestations, le manque de munition a été aussi une difficulté de plus à gérer.

Un pont aérien a dû être mis en œuvre par le Ministère, nous avons réellement touché du doigt les difficultés d'approvisionnement liées à l'insularité...

Durant plus d'un mois, Bastia subissait des attaques incessantes et ultra-violentes, **augmentant le nombre de collègues blessés**, et occasionnant des dégâts importants. Le cantonnement CRS de Furiani et la préfecture de Haute-Corse faisaient l'objet d'assauts violents, intenses et répétés.



Ce que l'on doit retenir de cette crise insurrectionnelle, c'est **la mobilisation et le courage de nos collègues des DDSP 2A et 2B**, leur disponibilité (suppression sur initiative de congés, de RL RC), leur professionnalisme.

représentants de l'administration et élus à chaque audience syndicale...

Sur la Haute-Corse, l'absence d'unité de deuxième niveau de jour, a cruellement manqué, et fait encore sérieusement défaut aujourd'hui...



Le renfort des colonnes CDI continentales qui s'est effectué durant plusieurs semaines, forces de projection rapide, il s'agit de la solidarité inter DDSP qui doit être soulignée.

Le commandement du « MO » doit être géré par des « TI » et « TK » d'expérience en émeutes ou violences urbaines.

L'engagement des CRS et des EGM doit aussi être salué, ils ont été durement touchés et nous devons leur en être reconnaissant, sans ces grands professionnels du « MO » le pire serait sûrement arrivé...

Force est de constater que notre organisation syndicale UNITÉ SGP POLICE qui dénonçait depuis longtemps le manque de moyens humains en Corse avait raison.

Nous sommes passés très près d'un drame ; La poste, le trésor public de Bastia, le palais de justice et le SGAMI d'Ajaccio en portent les stigmates...

La diminution des forces mobiles à demeurant sur la Corse et le manque de policiers locaux sur nos deux seules circonscription insulaires, étaient dénoncés systématiquement devant les

UNITÉ SGP POLICE, a obtenu le retour minimum de deux compagnies CRS sur l'île, et l'ouverture de postes à la mutation vers la Corse.

Cela étant, aux vues des premiers éléments portés à notre connaissance, **le nombre d'effectifs prévu à la mutation pour notre région est encore très insuffisant et ce ne sera pas la réforme des cycles horaires qui apportera la solution !**

Nous avons pu démontrer que la Corse ne pouvait plus être considérée comme une région

continentale. Le blocage des ports, l'impossibilité de faire venir des renforts et moyens matériels en urgence, a confirmé cet état de fait.

Une réflexion devra être menée sur la pertinence de donner à la Corse un caractère ultra marin adapté à son éloignement du continent.

Un abondement d'effectifs cohérent et conséquent sur les deux départements doit être mis en œuvre sur le mouvement polyvalent de mutation en cours !

Notre administration devra être reconnaissante à travers diverses récompenses ; médailles, primes ou gratifications exceptionnelles à l'ensemble des effectifs engagés sur ces troubles à l'ordre public de très grande ampleur.

Peu importe le nombre de jours d'engagement, seule compte l'action menée...

Pour reprendre les propos de notre Secrétaire Général, Grégory JORON, venu saluer l'engagement de nos collègues et leur apporter son humble soutien en Corse les 12 et 13 avril dernier :

« En termes de sécurité, dans certains territoires on peut être au tiers, mais dans d'autres comme en Corse, il faut une assurance tous risques ! »





LES HAUSSES SUCCESSIVES DU SMIC VIENNENT TASSER LES GRILLES INDICIAIRES DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Face à l'inflation galopante et pour être en adéquation avec la revalorisation du SMIC, le gouvernement a présenté en mai dernier un décret portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique.

Ainsi depuis le 1^{er} mai 2022, le texte a permis de relever le minimum de traitement dans la fonction publique à **1649,48 euros** bruts mensuels correspondant à l'**indice majoré 352**, pour tenir compte de la hausse du salaire minimum de croissance (SMIC) de 2,65 %.

Pour rappel, l'indice majoré sert à fixer le traitement de base, ou traitement brut d'un agent public, à l'exception des primes et indemnités. Toutefois, de manière dérogatoire au droit commun de la FP, il entre dans le calcul de l'indemnité de sujétion spéciale police (ISSP).

A hauteur de 28.5% de l'indice majoré pour le corps d'encadrement et d'application (CEA), et par ailleurs très récemment appliqué chez les personnels administratifs techniques et scientifiques (PATS), à travers l'ISS.

S'agissant de la hausse du SMIC, le gouvernement a abandonné les mesures en vigueur depuis 2013, qui consistaient à combler le manque à gagner par une indemnité différentielle. En effet, le politique a fait le choix, depuis 2021, de porter au même niveau que le SMIC le minimum de traitement de la fonction publique. Deux relèvements successifs sont déjà intervenus, en octobre 2021 et le 1^{er} janvier dernier.

La mesure proposée par le gouvernement permet de procéder à une revalorisation des rémunérations des plus jeunes agents des trois versants de la fonction publique. Elle doit concerner près de 694 000 effectifs.

Concrètement, la mesure permet de rehausser l'indice « plancher » des grilles indiciaires des agents.

A titre d'exemple, cela se traduit par le rehaussement à l'indice 352 des 4 premiers échelons de la grille CEA.

➡ **+ 9 points** d'indices pour les 1^{er} échelon, stagiaire et élève

➡ **+ 4 points** d'indices pour le 2^{ème} échelon

Néanmoins, ce dispositif qui peut apparaître comme attrayant, produit ce qu'on appelle un tassement des grilles, qui maintient l'indice des agents, au même niveau sur plusieurs échelons, et donc sur plusieurs années.

Aussi, **nous déplorons cet écrasement des grilles**, car il n'est pas envisageable de scléroser l'évolution salariale des plus bas revenus, et pressons l'administration à l'accélération des mesures indiciaires liées au protocole du 02 mars 2022.



Violences en Guadeloupe et en Corse – Des décisions différentes...

Le début 2022 aura été marqué par des événements sur différentes îles de notre territoire.

La Guadeloupe en Janvier avec des violences urbaines d'une rare intensité, images choquantes diffusées en boucle où chacun ne pouvait que s'associer aux difficultés subies par les effectifs engagés.

S'en sont suivies **des violences d'une nature plus forte encore**, mi mars, **en Corse** cette fois-ci.

Alors que les unités CRS, pourtant composantes des Forces Mobiles, sont projetables sur tout le territoire national et pas exclusivement métropolitain, **le Ministère de l'Intérieur et la DGNP ont fait le choix de ne pas faire appel à ces professionnels du Maintien de l'Ordre pour les événements spontanés de Guadeloupe.**

Et puis, mi-mars, dans une ambiance déjà dégradée, les événements de Corse éclataient; À Ajaccio mais surtout à Bastia, résumés finalement par le terme de **"la bataille de BASTIA"**, théâtre des violences les plus fortes...

Pour ces événements, les CRS auront cette fois été engagés... mais **dans quelles conditions ?? À quel prix ??**

Le prix de l'exposition de l'intégrité physique des effectifs.

En effet, **le dispositif CRS sur la Corse avait été diminué drastiquement** et le parc de réserve avait été rapatrié, sur ordre, sur le continent pour d'obscures raisons opérationnelles...

C'est donc bien au prix de l'exposition de l'intégrité physique des personnels que cette mission s'est déroulée.

Ces décisions, fondées sur des principes d'économies, n'ont manifestement pas intégré **les contraintes de**

l'insularité de la Corse et ont eu pour conséquences d'obérer la capacité de renforts tant en hommes qu'en matériels.

Une fois encore, par abnégation, les CRS ont tenu les rangs serrés, ont vu leurs collègues tomber mais ont tenu la mission... Comme toujours.

Si une fois encore, il était nécessaire de prouver que les CRS sont disponibles, projetables en tous points du territoire et à tout moment, la CRS 59, la 36, la 50 la 53 l'ont démontré.

L'action des copains des différentes SMS a elle aussi été déterminante car ils ont pu garder de la distance, des espaces alors que la rupture était proche.

Eux aussi méritent d'être salués et eux aussi méritent un engagement en conformité avec leur doctrine d'emploi, car là non plus, la notion d'économie n'est pas audible.

Il est nécessaire d'associer à ce constat les autres forces de sécurité intérieure engagées elles aussi et qui ont permis, en venant grossir les rangs, que ces mouvements n'emportent pas les symboles de la République en Corse.

Au titre du secteur CRS d'UNITÉ SGP POLICE, je peux affirmer, une fois encore, que **les CRS n'ont jamais failli, n'ont jamais manqué à l'appel et assurent dans des moments difficiles la garantie du maintien de l'ordre républicain.**

Encore faut-il les solliciter et ne pas les cantonner à garder des portes...

Gageons que cette triste expérience amènera des "retex" de ce qu'il s'est passé et surtout que **le dispositif des CRS en Corse sera revu à la hausse de manière pérenne** et que la capacité opérationnelle de la délégation CRS CORSE sera maintenue.

Alain P.
Délégué Adjoint UNITÉ SGP POLICE
CRS 59

L'INTERVIEW



Engagé avec mon unité, la CRS n°59, lors des événements de Corse en mars dernier, il m'aura fallu attendre 39 ans de CRS pour connaître une telle violence.

Engagé sur les journées des 9 et 13 mars, nous avons été confrontés à des situations extrêmes et dangereuses.

De toute ma carrière, je n'avais jamais vécu cela.

Ce n'était plus du maintien de l'ordre, c'était clairement de l'insurrection.

Face à nous, ce n'étaient pas de simples manifestants mais des gens organisés, venus pour faire tomber les symboles de l'État et au premier chef, leurs représentants....Nous.

On a dû résister alors qu'on manquait de munitions, de personnels et malgré ces manques, on a tenu.

La 59 est comme les autres unités CRS, une compagnie traditionnelle de maintien de l'ordre et comme les autres, elle a fait ce qu'elle sait faire, du maintien de l'Ordre républicain.

Mais là, ça n'en était plus. Ils étaient venus pour en découdre, casser et blesser du flic voire plus...

L'impact physique et psychologique ont été énormes.

Il est urgent que les unités soient renforcées en effectif pour justement pouvoir garder ce principe de mobilité, de travail en demi unité mais sans exposer les personnels plus qu'ils ne le sont déjà.



Emmanuel S.
Délégué UNITÉ SGP POLICE
CRS 36

L'INTERVIEW



Lors des derniers événements de Corse, j'étais sur le terrain avec mes collègues à Ajaccio.

Bien que CRS depuis plus de 15 ans, je n'ai jamais été exposé à une telle violence.

Les premiers rassemblements ont vite dégénéré et nous avons subi divers projectiles, des fumigènes, des bouteilles d'acide et autres cocktails molotov.

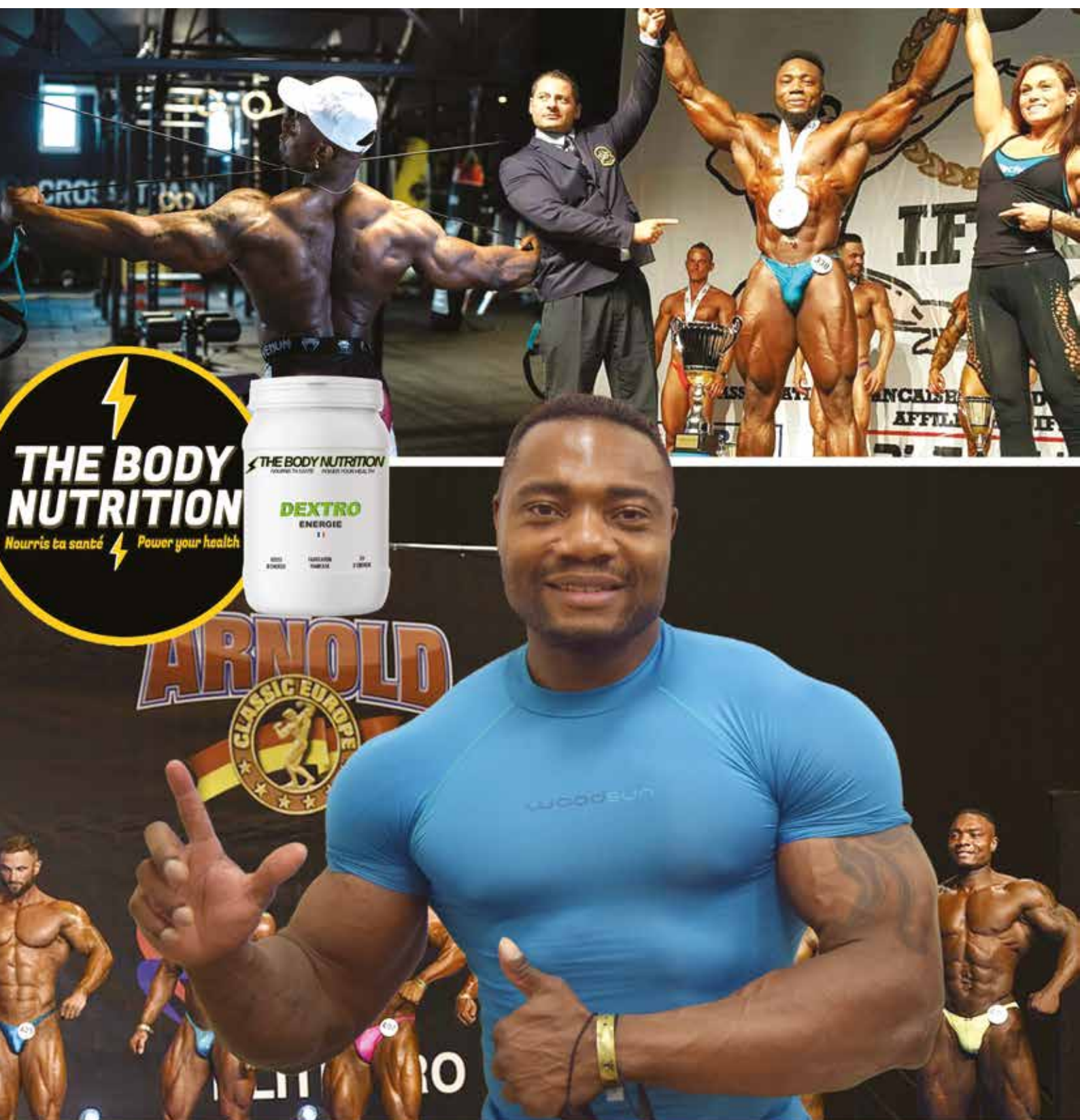
Le manque d'effectif nous a obligé à rester immobiles pour protéger les lieux sensibles comme le commissariat.

J'ai vu les véhicules se faire dégrader, les copains être blessés. Nous avons même dû tenir face à des tentatives d'intrusion dans le cantonnement d'Aspretto et au SGAMI.

Des moments difficiles dans la gestion de quelque chose qui relève plus de l'insurrectionnel que du maintien de l'ordre proprement dit.

Ma compagnie a tenu, et chacun en ce qui le concerne a repoussé ses limites, que ce soient les copains sur le terrain ou les copains PATS qui ont été d'un soutien indéfectible.

Servir est notre devise, nous avons tenu mais il est nécessaire que l'on s'interroge sur ce à quoi nous avons été exposés et surtout pourquoi nous l'avons été dans ces conditions là.



ARSENE DJOMO NANKAP

Bodybuilder entrepreneur



Arsène faisait l'objet d'un article dans notre ActuPolice 23 du 3^{ème} trimestre 2017. Près de 5 ans après, il continue le bodybuilding et a même créé sa marque de produits de nutrition sportive et diététique. Retour sur le parcours sportif et professionnel de ce collègue tout en puissance.

PRÉSENTATION

Je suis Arsène DJOMO NANKAP, créateur de la marque «THE BODY NUTRITION». Je suis Brigadier de Police en Police Secours au commissariat de Montrouge.



Voici plus de 20 ans que je pratique du sport de façon intensive : 14 ans de Taekwondo, 10 ans de boxe thaï-kickboxing, Sanda (Boxe chinoise), en passant par le MMA.

Je pratique le bodybuilding en compétition depuis presque 9 ans, cependant je fais de la musculation depuis 17 ans.

Je suis coach sportif/préparateur physique EREPS 4, diplômé «Préparateur physique international délivré sous l'égide de l'Union Européenne», mais également instructeur international de Kettlebel.

En cours de préparation du passage de la ceinture noire de Krav Maga.

Enfin, je suis conseiller/réfèrent technique FSPN 92 pour la musculation et l'althérophilie. Président de l'association sportive du commissariat de Montrouge ASCM.

PALMARÈS

J'ai fait 3^{ème}, médaille de bronze au tournoi international «Musclemania» 2013, champion de France nord en 2015, top 5 du championnat de France en 2016 .

Le 11 mars 2018, champion de France Nord de bodybuilding AFBF-IFBB, catégorie des plus de 100 Kgs.

2019 : Top 6 au tournoi international Arnold Classic Europe dans la catégorie moins de 95 kgs.

Le 17 octobre 2021 : Top 6 au tournoi international de bodybuilding, Arnold Classic Europe dans les catégories plus de 100 kgs (qui comprenait le champion d'Europe) et moins de 100 kgs réunies.

J'étais le seul Français dans ce Top 6, qui plus est, le seul pesant moins de 100Kgs à y figurer. Le combat fût âpre, et j'ai adoré.

Le 6 novembre 2021 : 11^{ème} au Championnat du monde IFBB de bodybuilding, dans une nouvelle catégorie des plus de 100 kgs.

Petite précision : L'Arnold Classic est une compétition annuelle de bodybuilding, qui tire son nom du fameux Arnold Schwarzenegger (cette célébrité légendaire est le parrain de cette compétition). Comme souvent dans des compétitions de bodybuilding, le départage des finalistes peut être très serré avec seulement 1 ou 2 points de différence.

PROFESSIONNELLEMENT

J'ai créé en 2021 la société «THE BODY NUTRITION». Une nouvelle conception de la nutrition. Plaisir & Efficacité.

En collaboration avec la S.A.R.L. ONDINE CORPORED NUTRIWORLD (OCN), nous avons créé des produits de nutrition sportive et diététique qui font oublier les protéines chères, indigestes et inefficaces.

Des produits pour tous, des boissons énergétiques, des protéines, des suppléments pour la nutrition sportive ou barres protéinées que tout sportif doit consommer. Des produits qui permettent d'améliorer la récupération, la performance, la force et la puissance.



LA POLICE NATIONALE ET LES FORCES DE L'ORDRE ONT AUTOMATIQUEMENT 15% DE RÉDUCTION.

Code à entrer sur le site : PoliceN

MARQUE 100 % FRANCAISE, PRODUITS FABRIQUÉS EN FRANCE AUX NORMES FRANÇAISE ET EUROPÉENNE.

SITE INTERNET : www.thebodynutrition.fr



Yann BASTIÈRE
Délégué National
En charge de l'Investigation



L'INVESTIGATION A LA PRÉFECTURE DE POLICE

Parmi les diverses composantes du Ministère de l'Intérieur, et lorsque l'on réduit le prisme à la police, on ne peut pas passer à côté de la Préfecture de Police. La « PP »...

Nombre d'entre nous en ont fait partie, notamment en début de carrière, avant d'œuvrer dans d'autres directions, ou même de rejoindre la province.

Encore surnommée « **L'État dans l'État** », cette vénérable institution détient en son sein toutes les autres composantes de la Police Nationale : voie publique, maintien de l'ordre, renseignement...et bien sûr investigation.

Crise des vocations : La PP pas épargnée

Malheureusement, la Préfecture de Police n'échappe pas à la crise des vocations qui frappe durement cette filière partout ailleurs.

Le 24 juin 2020, à l'Assemblée Nationale, Didier LALLEMENT, Préfet de Police, entendu dans le cadre d'une commission d'enquête parlementaire disait :

« A la DSPAP [...], les OPJ représentent 12 % de l'effectif total, contre une moyenne nationale de 23 %. Si j'appliquais le taux national à la Préfecture de Police, il manquerait 1 300 OPJ dans les services. C'est un véritable sujet pour notre fonctionnement judiciaire ».

Il expliquait cette pénurie endémique par un turn-over incessant et les mutations en province. Mais **si le mal était plus profond ?**

La plaque francilienne, et encore plus la PP, souffrent donc d'un **manque flagrant d'officiers de police judiciaire**. Depuis plusieurs années déjà, les SAIP sont dans le choix de postes à l'issue de la formation initiale. Peu, sont nos jeunes collègues à opter pour ces affectations en sortie d'école. Certains, contraints, notamment en petite couronne, n'aspirent qu'à une seule chose : Quitter ces services pour rejoindre la voie publique au plus vite. Mais comment les blâmer ? D'autres s'accrochent, passent le bloc OPJ et aspirent rapidement à intégrer une ST, la DRPJ, ou profiter de cette qualification pour postuler sur des postes profilés et regagner ainsi plus facilement la province.

Comme la plupart des Gardiens de la Paix stagiaires sont affectés en région parisienne, et notamment en PP, la parade à cette faible attractivité de l'investigation est donc de « fabriquer » des OPJ dès la formation initiale. La 266^{ème} promotion, incorporée en mai dernier, va donc expérimenter ce nouveau dispositif : un premier module en école et un second à l'issue de l'affectation sur le premier poste. Ce concept va-t-il permettre d'injecter à court ou moyen terme des officiers de police judiciaire dans les unités et services déficitaires ? La contrainte comme motivation, alors que cette filière demande vraiment une réelle appétence pour la chose judiciaire, et peut-être même un minimum d'expérience « police » ? L'avenir nous le dira...

Mais le chemin sera long. Formation difficile, manque de pratique professionnelle tant nécessaire à de vraies investigations, mais surtout manque de formateurs pour la seconde partie de cette qualification.

Le Service de l'Accueil et de l'Investigation de Proximité

Ce sont les SAIP qui manquent cruellement d'OPJ. Ces services, où comme on dit communément « on apprend le métier », sont là pour traiter la délinquance de masse. Ce judiciaire de premier niveau n'a rien de péjoratif, bien au contraire. Nous sommes nombreux à être passés par ces unités, où l'urgence chasse l'urgence, et où les journées, mais aussi les week-ends, peuvent être très intenses.

Beaucoup s'épuisent, beaucoup s'en dégoûtent rapidement.

Que ce soit en arrondissement ou en petite couronne, ces services sont la porte d'entrée et la judiciarisation de l'activité des unités de voie publique. Mais le manque d'OPJ, et plus généralement d'effectif suffisant, génère automatiquement des conditions de travail extrêmement dégradées.

Les stocks de dossiers, comme ailleurs dans la Police Nationale, sont la plaie de ces services. Un enquêteur, pourtant expérimenté, nous disait dernièrement : « Je ne suis plus enquêteur, mais un secrétaire judiciaire. Mon objectif principal : vider mon placard ». Une certaine hiérarchie ne voit dans les portefeuilles de dossiers de chaque enquêteur qu'un indicateur de son activité. **Ah les fameuses statistiques !!!** Un dossier, c'est parfois de l'humain, certains sont plus complexes que d'autres, avec plus de victimes, ou des auteurs plus difficiles à identifier.

Ces services d'investigation de la Préfecture de Police ne sont malheureusement pas épargnés par des méthodes managériales toxiques.

Une politique du chiffre toujours présente !

Cette pression constante, et notamment sur de jeunes collègues, peut vite avoir des effets néfastes, et générer des risques psycho-sociaux dramatiques. Les exemples se multiplient. Quels meilleurs moyens pour éloigner encore plus de la filière judiciaire alors qu'elle en est la porte d'entrée !!!

Les Sûretés Territoriales

Nous allons schématiser le milieu du spectre en évoquant ici les Sûretés Territoriales.

Les ST se trouvent entre le marteau et l'enclume, entre SAIP et PJ. La position n'est pas toujours confortable et des conflits d'attribution de dossiers peuvent exister, chaque niveau cherchant à préserver son opérationnalité, obérée par les stocks de dossiers.

Toutefois, ces services méconnus, véritables pendants des Sûretés Départementales de province, sont un maillon essentiel au bon fonctionnement de l'activité judiciaire de la Préfecture de Police. Elles ont du mal à attirer les jeunes enquêteurs dans leurs unités, ceux-ci, malgré un stage obligatoire en ST, préfèrent se diriger directement vers la DRPJ, espérant accéder rapidement à des brigades plus prestigieuses.

Mais au gré de nos contacts avec les enquêteurs des ST, on se rend compte qu'**on n'y est pas si mal**. Après avoir connu l'enfer des SAIP, ils relativisent les petits désagréments du quotidien.

Ensuite, le pouvoir d'évocation, le travail plus spécialisé ou de synthèse, qu'offrent certaines matières, leurs permettent de garder un sens à la mission. Alors attention, si le volume de dossiers n'est pas celui évoqué pour les SAIP, les affaires s'enchaînent, le travail y est intense et les HS sont nombreuses.

Il y a vraiment lieu de valoriser ces ST et les effectifs qui les composent.

La Direction Régionale de la Police Judiciaire

Nous ne pouvons aborder l'investigation à la PP sans évoquer la DRPJ, son vaisseau-amiral qu'est le « 36 », Bastion maintenant, après des décennies sur le Quai, ses prestigieuses brigades centrales, et ses composantes, comme les DPJ intra-muros ou SDPJ en petite couronne. La DRPJ est à la Préfecture de Police, ce que la DCPJ est à la Direction Générale de la Police Nationale : affaires plus complexes, plus de technicité, affaires sensibles et réservées, temps d'enquête plus longs... Mais attention, si les enquêteurs de la DRPJ ne connaissent pas les mêmes problématiques que leurs collègues plus bas dans le spectre, pourtant, elles existent.

La politique du rendement, anciennement celle du chiffre, est là aussi en vigueur : nombre de GAV, nombre de saisines... Tout est compté. La qualité de ses dernières a nettement baissé et il n'est pas rare qu'on demande aux enquêteurs de ne pas trop traîner sur un dossier, pour passer rapidement au suivant. **Le quantitatif au mépris du qualitatif**. La perte de sens a fait son apparition à la DRPJ.

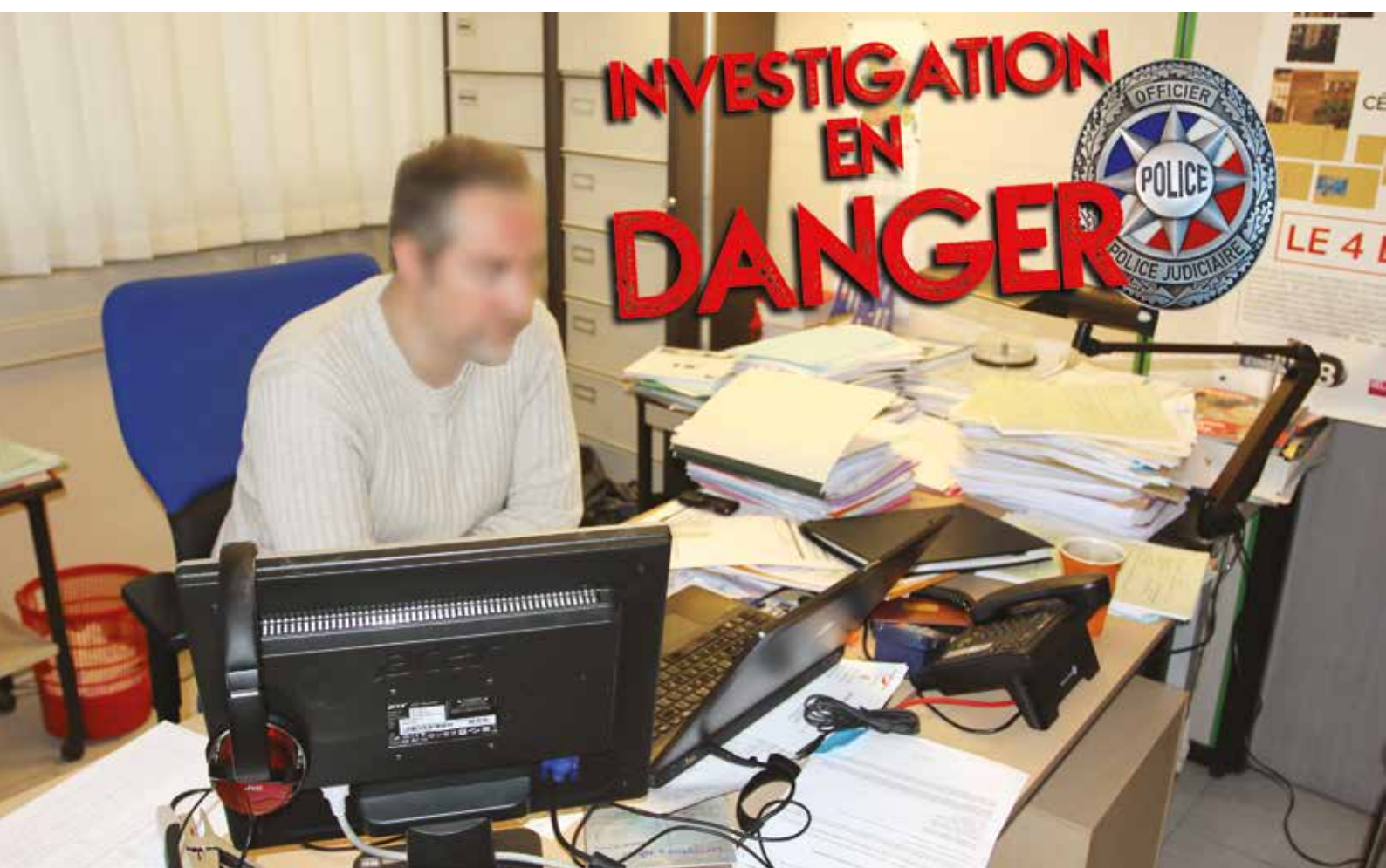


Si cette direction peine à attirer, et pas toujours pour les bonnes raisons, c'est bien un signe : des effectifs corvéables à merci, **un APORTT peu ou pas respecté par endroit**, des affaires qui s'enchaînent en même temps que les heures supplémentaires (pas toujours marquées d'ailleurs...), et « il n'est pas de bon ton de la ramener car on est à la PJ ». Comment attirer ? Comment fidéliser ? Comment valoriser et transmettre ce savoir-faire ?

Puis récemment **la cartographie OPJ** a fait naître des craintes chez les enquêteurs de la DRPJ, comme chez leurs collègues de la DCPJ. Certainement adossé à ce nouveau concept, alors que nous évoquions pourtant plus haut le manque d'OPJ à la Préfecture de Police, il a été porté à notre connaissance plusieurs cas, et ils ne semblent pas être rares, d'Agents de Police Judiciaire qui rencontrent des difficultés, alors qu'ils sont volontaires, pour accéder à la formation OPJ. A la DRPJ !!! Alors que l'investigation est leur cœur de métier !!! **On marche sur la tête...mais c'est la réalité du moment.**

Que les services d'investigation de la Préfecture de Police non évoqués ou cités dans cet article ne nous en veuillent pas trop, vous êtes si nombreux et les acronymes multiples. Même la DOPC, dont ce n'est pas le cœur de métier, détient en son sein des enquêteurs, qu'ils soient agents ou officiers de police judiciaire. La PP est une grande maison où l'investigation à toute sa place, et où il faut de nouveau la rendre attractive. Redonner un sens à la mission, **adopter un management plus moderne**, encadrer nos jeunes collègues avec bienveillance et reconnaître leur investissement. Pour UNITÉ SGP POLICE, les pistes existent, et il y a urgence à les explorer **avant que la filière investigation ne finisse dans une impasse.**

Nous tenons à remercier Olivier MOULIN (Coordinateur Investigation USGP – PP) ainsi que tous les enquêteurs et enquêtrices qui ont enrichi cet article de leur quotidien.



LEXIQUE

DSPAP : Direction de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne

SAIP : Service de l'Accueil et de l'Investigation de Proximité

ST : Sûreté Territoriale

DRPJ : Direction Régionale de la Police Judiciaire

DPJ : District de Police Judiciaire

SDPJ : Service Départemental de la Police Judiciaire

DOPC : Direction de l'Ordre Public et de la Circulation

VOS DROITS

VOL ENTRE ÉPOUX

Bonjour à tous.

Le principe affirmant qu'il n'y a pas de vol entre époux est à manier avec prudence, car **il y a des exceptions**.

Il est vrai que l'article 311-12 du code pénal précise que « *Ne peut donner lieu à des poursuites pénales le vol commis par une personne :*

- 1° *Au préjudice de son ascendant ou de son descendant ;*
- 2° *Au préjudice de son conjoint, sauf lorsque les époux sont séparés de corps ou autorisés à résider séparément. »*

En effet, **dès que la vie commune cesse, cette immunité familiale cesse également**. Autrement dit, en instance de divorce, la soustraction des affaires et biens mobiliers appartenant à l'autre conjoint est susceptible de poursuite pénale.

Par ailleurs, même pendant la vie commune, l'immunité ne fonctionne pas « ***lorsque le vol porte sur des objets ou des documents indispensables à la vie quotidienne de la victime, tels que des documents d'identité, relatifs au titre de séjour ou de résidence d'un étranger, ou des moyens de paiement ou de télécommunication*** ».

En conséquence, en dehors de ces exceptions, le parquet ne peut que considérer irrecevable la plainte de vol émanant d'un époux à l'encontre de l'autre.

Mais, **il existe tout de même des moyens d'agir** et lorsque l'un des époux manque gravement à ses devoirs et met en péril les intérêts de la famille, en vertu de l'article 220-1 du code civil, le juge des affaires familiales peut interdire à cet époux de faire des actes de disposition sur ses propres biens ou sur ceux de la communauté, qu'il s'agisse de meuble ou d'immeuble. Il peut aussi interdire le déplacement des meubles, sans le consentement de l'autre. Et cela dans un délai maximum de trois ans.

Par ailleurs, **si l'un des époux a outrepassé ses pouvoirs sur les biens de la communauté**, l'autre conjoint peut demander la nullité dans un délai de deux ans, à partir du jour où il a eu la connaissance de l'acte et aussi dans la limite de deux années, à compter de la dissolution de la communauté.

En attendant le prochain numéro, prenez bien soin de vous et de vos intérêts.



Maître Etincelle ERNART
Avocate

Un problème personnel ou professionnel ?

Le bureau national met à votre disposition,

gratuitement,

une permanence d'avocat tous les mardis après-midi

dans les locaux d'UNITÉ SGP POLICE-FD
161-163 avenue Galliéni, 93177 Bagnolet

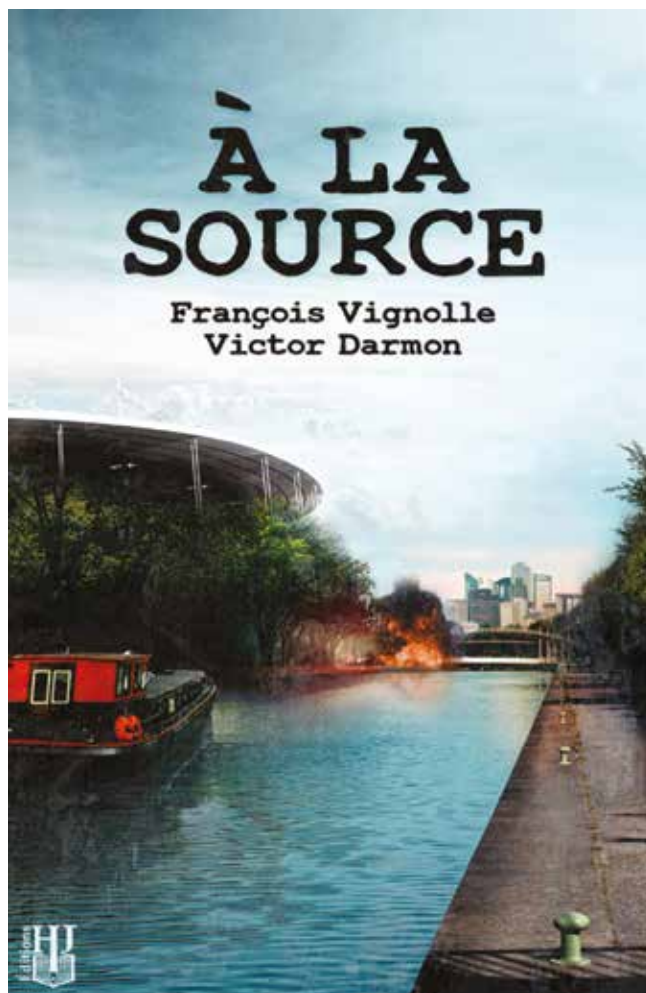
Prenez rendez-vous au **06.09.95.62.27**





À LA SOURCE

François Vignolle
& Victor Darmon



François Vignolle est actuellement responsable des enquêtes aux JT de M6. Il a été directeur de la rédaction de RTL, directeur adjoint des JT de M6, grand reporter au Parisien, à la cellule investigation. Il est le co-auteur des Bijoux de la Kardashian (Glénat), de Laeticia Hallyday, la vraie histoire (Plon), Les Fusibles (Le Toucan), La France du Jihad (Éditions du Moment), Le Pacte des Fourniret (Hachette Littératures).



Natif de la Seine Saint-Denis, Victor Darmon, enquêteur de police pendant deux ans au commissariat de police de Saint-Denis, a intégré la brigade des stupéfiants du 93 pendant sept ans. Il a rejoint ensuite la direction centrale de la PJ. Pendant dix-huit ans, il a enquêté sur des « cold cases », des tueurs en série et a côtoyé la grande délinquance en participant au démantèlement de trafics internationaux de stupéfiants au sein de l'OCRTIS. Il est actuellement responsable des unités de voie publique au sein d'une CRS autoroutière en Île-de-France.

Résumé :

Après plusieurs années passées au sein de la direction centrale de la police judiciaire, le commandant divisionnaire Floréal Sassone intègre le commissariat de Bobigny. Il aspire à revenir là où il a grandi, dans cette ville de Seine-Saint-Denis qu'il ne reconnaît plus.

Il compte s'installer pour de bon avec Sabine, une jeune capitaine de vingt ans sa cadette. Cultiver son jardin dans son pavillon de banlieue parisienne, prendre des vacances sur la côte atlantique et présenter sa fille à sa nouvelle femme. Voici le projet du reste de sa vie.

Mais en ce mois de juillet 2018, dans l'euphorie du sacre mondial de l'équipe de France de football et d'un été sans attentat, un dossier banal, impliquant un voyou devenu son indic, va l'entraîner dans une affaire d'État. Doutant de sa hiérarchie, Floréal n'a pas d'autres choix que de faire confiance à son « tonton » imprévisible, calculateur et fuyant. Selim, son nouvel informateur, symbole d'une génération montante de caïds sans foi ni loi, tient d'une main ferme certains des quartiers de Bobigny, avec deux de ses amis. Et s'il y a une chose qu'il déteste au plus haut point, ce sont bien « les condés ».

Pourtant, persuadé que la justice le soupçonne de meurtre, il rompt le serment passé dans son enfance avec ses complices : ne jamais collaborer avec la police, quoi qu'il en coûte. Voilà Selim relégué au stade de vulgaire balance, de renégat de la voyoucratie, pris dans l'engrenage infernal du mensonge et poussé à s'allier avec l'ennemi.

Entre faux-semblants, trahisons et duplicités, Floréal et Selim vont devoir s'appivoiser et remonter à la source du mal, pour enfin découvrir qui les manipule.

Parution 04/07/2022 - Éditions Hélène Jacob

<https://www.editionshj-store.com/products/a-la-source-francois-vignolle-victor-darmon>

Privilèges
UNITÉ SGP POLICE - FSMI FO

**JEU CONCOURS
DU CALENDRIER DE L'AVENT
D'UNITÉ SGP POLICE PRIVILÈGE**

FÉLICITATION A L'HEUREUX GAGNANT
UN GRAND MERCI A CHARLES POUR CETTE BELLE PHOTO

BRAVO!

**FÉLICITATIONS A NOS 2 GAGNANTS
QUI REPARTENT AVEC UN SEJOUR
D'UNE SEMAINE OFFERT
PAR NOTRE PARTENAIRE CAMPINGS.COM**

RETROUVEZ DES MILLIERS D'OFFRES SUR NOTRE SITE :
<https://unitesgpprivileges.com/>

Dalila BOUDADA
Délégue Nationale
en charge des offres Privilèges

Accueil Conso Finances Logements Loisirs Services Vacances

La plateforme Privilèges pour tous les adhérents

**Sur notre plateforme Privilèges UNITÉ SGP POLICE
de nombreuses offres exclusives vous attendent**

RDV sur :

- Site : <https://unitesgpprivileges.com/>
- Facebook : Privilèges UNITÉ SGP Police
- Instagram : [privileges.unitesgppolice](https://www.instagram.com/privileges.unitesgppolice)



ACTUPOLICE

Directeur de publication : Grégory Joron

Rédacteur en chef : Paul Le Guennic

Conception et réalisation : Paul Le Guennic, Carlo Conti

Comité de rédaction : Laurent Martin de Frémont, Pierre Péjac, Yohann Foissier, Christophe Skrzypczyk

Crédit photos : 123RF, AFP Forum, DGPN-SICoP, Paul Le Guennic, Carlo Conti, Pierre Péjac

Imprimerie : Pure Impression, 451 rue de la Mourre, 34130 Mauguio

UNITÉ SGP POLICE-FO, 163 avenue Galliéni, 93170 Bagnolet

ISSN : 2115-774X CPPAP : 0616 S 08347 Tirage : 30.000 exemplaires

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI PROTÈGENT LES AUTRES.

-10 %⁽¹⁾

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

OFFRE RÉSERVÉE
AUX ADHÉRENTS MGP

-20%⁽²⁾

SUR VOTRE ASSURANCE
AUTO OU HABITATION
OU ACCIDENTS & FAMILLE
OU PROTECTION JURIDIQUE

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

MGP

« Cette solution
est pensée
et développée
pour protéger
les forces
de sécurité
et leur famille. »

Unéo, MGPe et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

(1) Offre réservée aux agents du service public, personnels de la Police. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{re} cotisation annuelle, pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

(2) Réduction de 20 % pour le 1^{er} nouveau contrat AUTO PASS ou Habitation DOMO PASS ou AMPHI PASS ou Accidents et Famille ou Protection Juridique souscrit en tant qu'adhérent MGP. Cette réduction est valable sur le montant de la première année de cotisation pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 et n'est pas cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS, habitation AMPHI PASS, Accidents & Famille et Protection Juridique disponibles en agence GMF. Les Conditions Générales et les Conventions d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **Covéa Protection Juridique** - Société anonyme d'assurance au capital de 88 077 090,60 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 442 935 227 R.C.S. Le Mans APE 6512Z - Siège social : 33 rue de Sydney - 72045 Le Mans Cedex 2.

Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et/ou Covéa Protection Juridique.